

Réponses au test éclair en matière de communication écrite

1. Le comité a vendu **deux cent quatre-vingt-quatre** billets pour le spectacle.
Une expression numérique composée inférieure à « cent » prend des traits d'union, sauf si les nombres sont reliés par « et ».
« Cent », adjectif numéral cardinal, ne prend pas la marque du pluriel s'il est suivi d'un autre nombre.
2. Les deux ministres **se sont serré** la main.
Le participe passé d'un verbe pronominal réciproque s'accorde avec le complément d'objet direct si ce dernier est placé avant le verbe. Ex. : *Les deux ministres ont serré quoi ? La main.* Le complément d'objet direct étant placé après le verbe, l'accord ne se fait pas.
3. Pour participer au tirage, vous devez **remplir le** formulaire.
Éviter d'employer les termes « compléter » et « répondre ». On complète ce qui est incomplet et l'on répond à un questionnaire.
4. **En ce qui concerne** la circulation, il faudra revoir la signalisation de ce carrefour.
L'expression « au niveau de » s'emploie uniquement pour établir une comparaison au sens de « à la hauteur de ». Elle peut aussi exprimer l'« élévation comparative de choses abstraites ».
5. Pour être **admissible** à ce concours, vous devez fournir une preuve de résidence.
L'adjectif « éligible » signifie : « qui peut être l'objet d'une élection ». Son emploi au sens d'« admissible » constitue un anglicisme.
6. Jeanne et Pierre mangent au restaurant **la plupart du temps**.
L'expression « plus souvent qu'autrement » est un anglicisme.

Hélène Dumais
LINGUISTE

Téléphone : 418 656-1785
Courriel : helene.dumais@videotron.ca
Internet : www.hdumais.com

Formatrice agréée auprès de la Commission des partenaires du marché du travail